



Plan d'Action pour la conservation du lamantin d'Afrique



(Annexe I du Mémorandum d'Accord sur la conservation des lamantins et des petits cétacés d'Afrique occidentale et de Macaronésie)

OBJECTIF

AMELIORER DE MANIERE SIGNIFICATIVE L'ETAT DE CONSERVATION DU LAMANTIN D'AFRIQUE DANS SON AIRE DE REPARTITION PAR LA MISE EN ŒUVRE DE MESURES DE POLITIQUE STRATEGIQUE, DE RECHERCHE, DE CONSERVATION ET DE SENSIBILISATION

Introduction

Lamantins et dugongs

Le lamantin d'Afrique (*Trichechus senegalensis*) est un membre de la famille des Trichechidae, qui appartient à l'ordre des siréniens (ou vaches marines). Les autres membres de l'ordre des siréniens sont le dugong (*Dugong dugon*) et deux autres lamantins, le lamantin de l'Amazone (*Trichechus inunguis*) et le lamantin des Caraïbes (*Trichechus manatus*). Il y a deux sous-espèces de lamantin des Caraïbes : le lamantin de Floride (*T. m. latirostris*) et le lamantin des Antilles (*T. m. manatus*). Les lamantins et les dugongs sont de grands mammifères aquatiques et herbivores. On trouve les lamantins dans les eaux côtières et dans les eaux intérieures des deux côtés de l'océan Atlantique ; le dugong étant plus strictement marin, on le trouve dans les eaux côtières de la partie occidentale de l'océan Indien aux eaux du Pacifique en Asie et en Australasie. Un autre sirénien, la rhytine de Steller (*Hydrodamalis gigas*), vivait dans les eaux plus froides du Pacifique Nord mais a été chassé jusqu'à l'extinction il y a quelques 200 ans. Les trois lamantins et le dugong sont classés comme vulnérables dans la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN, à l'Annexe II de la Convention sur le commerce international des espèces en danger de la faune et de la flore sauvages (CITES) et de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS).

Lamantin d'Afrique

Le lamantin d'Afrique (*Trichechus senegalensis*) est un grand mammifère aquatique que l'on trouve sur les côtes et dans les zones humides intérieures d'Afrique de l'Ouest entre la Mauritanie et l'Angola et à l'intérieur des terres jusqu'au Mali, Niger et Tchad. Il vit dans des habitats côtiers et dans les estuaires, dans des lagunes côtières et dans les parties basses de la plupart des systèmes fluviaux à partir du fleuve Sénégal en Mauritanie/Sénégal jusqu'au fleuve Longa en Angola. Il se trouve également dans les parties moyennes et supérieures de plusieurs fleuves de cette région, notamment les fleuves Sénégal et Niger. Dans le fleuve Niger, il remonte loin dans les terres au Niger et au Mali jusqu'en Guinée du Nord et vers l'Est au Cameroun et au Tchad par le fleuve Bénoué.

Le lamantin d'Afrique est le moins étudié de tous les siréniens et sa situation dans la plus grande partie de son aire de répartition n'est que peu connue. Cependant, malgré un manque général de renseignements on a de plus en plus la preuve que l'espèce décline, principalement en raison de la perte de l'habitat, des captures accidentelles dans les filets de

pêche et de la chasse. Il n'y a actuellement aucun mécanisme officiel régional pour la conservation du lamantin d'Afrique ; les législations et les coutumes nationales et locales dans de nombreux Etats de l'aire de répartition ne s'occupent pas d'une manière adéquate des besoins de conservation de l'espèce. Des efforts ont été faits par les gouvernements et la société civile de la région en faveur de la conservation de l'espèce, mais même dans les pays où il est protégé par une loi nationale, elle n'est pas correctement appliquée.

Les pressions sur le lamantin, espèce vulnérable et inoffensive, sont nombreuses et les populations de lamantins dans leur aire de répartition sont menacées par la capture dans les filets de pêche, la chasse, le commerce, les modifications de son habitat (dont la coupe des mangroves) et les travaux d'aménagement tels que les barrages. Les trois principales menaces sont :

- Perte de l'habitat en raison à la fois du changement climatique et de la pression humaine.
- Capture accidentelle dans des filets de pêche.
- Activités de chasse traditionnelle et de braconnage commercial.

Ces principales menaces sont aggravées par des pressions croissantes sur les ressources naturelles dues principalement à la croissance numérique de la population humaine et à l'utilisation et au développement des zones humides qui en découlent, ainsi qu'à l'utilisation croissante de nouvelles technologies. Ainsi, les activités de pêche dans la région augmentent généralement avec la demande de protéines tandis que de nouveaux filets plus efficaces remplacent les méthodes plus traditionnelles.

Distribution et déplacements de l'espèce

Distribution du lamantin d'Afrique

Le lamantin d'Afrique est présent dans une grande variété de zones humides et d'écosystèmes côtiers du fleuve Sénégal à la frontière Sénégal/Mauritanie jusqu'au fleuve Longa en Angola, sa limite méridionale supposée¹. Il vit dans les parties moyennes et inférieures des fleuves qui se trouvent dans cette section de la côte atlantique². On le trouve également dans des plaines adjacentes inondées à certaines saisons, des fôrets inondables, des lacs et des eaux côtières basses ainsi qu'autour de quelques archipels et îles peu éloignées. On ne le trouve pas dans les eaux marines profondes et il n'a pas atteint les Etats insulaires du large tels que le Cap Vert, bien que l'espèce soit relativement nombreuse dans l'archipel des Bijagós de la Guinée-Bissau. Il y a des populations isolées à des distances considérables en amont de beaucoup de fleuves de la région, dont le Niger, le Bénoué, l'Oubangui et le Chari. On a signalé des observations faites jusqu'à 2 000km à l'intérieur des terres. Ses habitats côtiers préférés sont les eaux des estuaires non troublées, les lagunes côtières et les estuaires des fleuves, mais à l'intérieur des terres il préfère les zones humides extensives avec des lacs et des plaines inondables.

Déplacements du lamantin d'Afrique

Le lamantin d'Afrique est largement réparti en Afrique occidentale et a occupé historiquement presque toutes les zones humides à sa portée qui fournissaient des ressources alimentaires appropriées et d'autres conditions nécessaires à sa survie. Bien qu'il ait été éliminé dans certaines zones, il est encore largement réparti et se déplace régulièrement d'un pays à l'autre dans des fleuves et sur la côte. Certains déplacements sont réguliers et saisonniers, mais dans l'ensemble, le lamantin est plus clairsemé que réellement migrateur. Sur cette large aire de répartition il s'accorde des déplacements

¹ Dodman, T., Ndiaye, M.D.D. & Sarr, K. (eds.) 2007. *Conservation Strategy for the West African Manatee*. Wetlands International, Dakar, Senegal / UNEP-Abidjan Convention, Nairobi.

² Powell J.A. 1996. *The Distribution and Biology of the West African Manatee (Trichechus senegalensis Link, 1795)*. United Nations Environmental Program, Regional Seas Program, Oceans and Coastal Areas, Nairobi, Kenya. 68p.

saisonniers selon les modifications du niveau des eaux, leur salinité et les accès à la nourriture.

Les principaux facteurs affectant les déplacements dans le fleuve Gambie sont les courants, la variation de la salinité et les modifications du niveau des eaux³. Les lamantins ne peuvent pas vivre dans certaines sections des fleuves pendant la saison des pluies quand les courants sont trop forts. Par conséquent, pendant la saison des pluies, on les trouve plutôt dans la partie inférieure du fleuve Gambie et pendant la saison sèche, dans les sections moyennes du fleuve. Les lamantins peuvent se déplacer dans le cours principal du fleuve Niger entre le Mali, le Niger et le Nigeria, mais ces mouvements deviennent impossibles lorsque le cours des fleuves est bloqué par des barrages. Au Sénégal, les lamantins se déplaçaient régulièrement entre le lac de Guiers et le fleuve Sénégal, préférant le lac pendant la saison des pluies⁴, mais ces déplacements ont été interrompus par la construction d'un barrage.

Des déplacements en amont et en aval des fleuves ainsi qu'entre les fleuves et les zones humides riveraines communicantes, telles que les lacs et les plaines inondables, ont été mentionnés dans plusieurs Etats de l'aire de répartition et sont généralement associés à la saison des pluies, au courant des fleuves et à la disponibilité en nourriture. Les lamantins se déplacent en amont et en aval du fleuve Sénégal et parfois se font piéger lorsque les affluents se transforment en mares pendant la saison sèche⁵.

Les lamantins des habitats plus stables des lagunes côtières ont tendance à être plus sédentaires. Les lamantins étudiés dans les lagunes côtières de Côte d'Ivoire restent généralement dans un rayon de 10km, bien qu'il y ait parfois des déplacements occasionnels entre des systèmes fluviaux. Il ne semble pas qu'il y ait régulièrement des migrations côtières saisonnières entre les pays, mais il y a certainement des déplacements.

Un aperçu de la répartition et de la situation par pays figure à l'Annexe 1 qui souligne également les principaux déplacements des lamantins, notamment entre pays.

Il n'y a aucune preuve de l'existence du lamantin d'Afrique au Burkina Faso, bien qu'il soit possible qu'il y en ait dans des affluents des fleuves Niger et Volta. En conclusion, le lamantin est faiblement réparti dans les pays suivants : Mauritanie, Togo, Guinée équatoriale et Tchad, tandis que dans la plupart des autres Etats de l'aire de répartition il est assez répandu dans des zones humides qui lui conviennent, notamment le long de la côte et dans les parties inférieures des principaux fleuves.

Statut de l'espèce

Etant donné la répartition très étendue de ses habitats dans diverses zones humides côtières et à l'intérieur des terres, il n'est pas surprenant que l'état de la conservation du lamantin d'Afrique varie sur cette vaste aire de répartition. L'ensemble de cette aire ne semble pas avoir diminué significativement depuis les premières évaluations, bien qu'ils semblent être absents du bassin du Chari au Tchad où on en avait observés précédemment⁶. Cependant, dans la majorité des Etats de l'aire de répartition, l'espèce est en déclin (voir Annexe 1 pour plus de précisions).

Un changement notoire de la situation au cours de la seconde moitié du 20^{ème} siècle est dû à la fragmentation des populations par la construction de barrages et autres installations. Alors que les principaux barrages comme l'Akosombo au Ghana et le Kainji au Nigeria peuvent créer de nouvelles zones d'habitat favorable aux lamantins, ils peuvent également conduire à un isolement génétique des populations et empêcher les déplacements dans les cours d'eau traditionnels. Dans de nombreuses zones, leur nombre a décliné et plusieurs

³ Powell, J.A. 1985. Manatees in the Gambia River Basin and potential impact of the Balingho antisalt dam with notes on Cote d'Ivoire, West Africa. Institute for Marine Studies, University of Washington. 57pp.

⁴ Bessac, H. & Villiers, A. 1948. Le lamantin du Sénégal. La Nature 3158:188-189.

⁵ Noé Conservation - Océanium. 2006. Sauvetage et suivi des lamantins (*Trichechus senegalensis*) au Sénégal. Contribution à la mise en oeuvre du Plan Sous-Régional d'Action pour la conservation et la gestion des populations des lamantins. Rapport sauvetage lamantin. In: PRCM. Regional Coastal and Marine Conservation Programme for West Africa. Annual Report 2006.

⁶ Salkind, J.H. 1998. Etude sur les lamantins au Tchad. In: Revue Scientifique du Tchad Vol. 5 No.1:41-49.

sous-populations localisées ont été décimées. De tels déclin sont principalement attribués à la chasse, à la capture accidentelle dans des filets de pêche et aux modifications de l'habitat. Comme pour d'autres mammifères aquatiques, il est très difficile d'estimer la taille de la population et il y a eu peu d'essais de quantification des populations en Afrique occidentale. Cependant, il est de plus en plus évident qu'elles tendent à décliner.

Au niveau international, le lamantin d'Afrique figure dans la catégorie « Vulnérable » sur la Liste rouge des espèces en danger de l'UICN depuis 1986⁷. Il a été inscrit à l'Annexe II de la Convention sur le commerce international des espèces en danger de la faune et de la flore (CITES) le 1^{er} juillet 1975⁸, et à l'Annexe II de la CMS à la 7^{ème} Conférence des Parties (COP7) en septembre 2002.

Au niveau national, le lamantin d'Afrique bénéficie d'une certaine forme de protection juridique dans tous les pays de son aire de répartition¹, bien que le type de législation varie selon les pays. Cependant, en réalité, dans la plus grande partie de son aire de répartition, on ne dispose que de ressources limitées pour appliquer ou mettre en vigueur les lois et autres instruments juridiques. Certaines mesures de protection sont probablement mieux assurées dans les diverses zones protégées où vit l'espèce.

Valeurs, connaissances traditionnelles et coutumes

Le lamantin d'Afrique a une importante valeur en Afrique occidentale aux niveaux écologique, économique et culturel et, en tant que tel, il est apprécié dans bien des endroits pour ces diverses raisons. Cependant, comme certaines traditions s'érodent et comme les menaces s'accroissent avec la modernisation, l'accroissement de la population humaine et la transformation de l'habitat, une appréciation plus large de l'intérêt du lamantin est donc nécessaire. Ses principales valeurs sont :

Valeur écologique

En tant qu'herbivore, le lamantin contribue à un contrôle de la croissance des plantes dans les fleuves et autres cours d'eau, par exemple il débarrasse les canaux d'une végétation surabondante⁹. Il a été également proposé comme forme de contrôle biologique contre la prolifération de la jacinthe d'eau dans les fleuves et les rivières d'Afrique de l'Ouest, et ce rôle potentiel a été envisagé au Niger¹⁰, bien que cette plante aquatique ne semble pas être l'un des mets préférés du lamantin d'Afrique. A certains endroits, il peut y avoir une relation positive entre la présence de lamantins et une augmentation de la productivité des pêcheries en raison de l'enrichissement de l'eau par les excréments des lamantins¹⁰. Il est certain que les lamantins sont des habitants bien établis de différents types de zones humides en Afrique occidentale et il ne fait aucun doute qu'ils font partie intégrante des écosystèmes où ils vivent.

Valeur économique

Pendant longtemps le lamantin a eu une valeur économique pour sa viande et autres produits, notamment pour les parties utilisées dans la médecine traditionnelle. La viande du lamantin est très prisée en Afrique occidentale et représente également une forte valeur culturelle, ce qui a conduit à de nombreux endroits à la surchasse, avec un déclin des populations au sein de leur aire de répartition. La viande et l'huile font aussi l'objet d'un commerce illégal, le trafic ayant lieu par exemple entre le Tchad et le Cameroun. En Côte d'Ivoire, un lamantin fraîchement tué vaut entre 150 000 et 170 000 francs CFA (environ 250€). La viande est vendue par portions de 400g à environ 4 550 à 5 000 francs CFA

⁷ IUCN 2007. *2007 Red List of Threatened Species*. <www.iucnredlist.org>

⁸ UNEP-WCMC. 10 August, 2008. UNEP-WCMC Species Database: CITES-Listed Species

⁹ Lowe, R.G. 1992. Book Review: Nigeria's Threatened Environment - a National Profile. NEST. *Niger. Flid.* 57:75-78.

¹⁰ Ciofolo, I. & Sadou, I. 1996. Le Lamantin du Niger (*Trichechus senegalensis*). Technical report 7 CACP/MIR/O82. Ministère des Finances et du Plan. Union Européenne. Genève. 48pp.

(environ 7,5€)¹¹. Dans certaines parties du Nigeria un lamantin mâle peut être échangé pour un bateau de 10m de long et un moteur de hors-bord. En Guinée-Bissau une paire de lamantins a été vendue à un aquarium japonais en 1997 et les lamantins sont même offerts à la vente sur le net dans ce pays, en tant qu'animaux vivants. C'est donc une espèce de grande valeur pour la consommation locale et pour la vente commerciale.

Valeur culturelle, connaissances traditionnelles et coutumes

Le lamantin d'Afrique est très respecté et vénéré dans bien des cultures et traditions au sein de son aire de répartition. C'est un totem emblématique pour les Mandés au Niger, dont le nom est même dérivé de 'manatee' (*ma* étant 'lamantin' et *ndé* signifiant 'fils de'). Pour les Diolas et Mandingues en Casamance, Sénégal, il est interdit d'attaquer ce mammifère inoffensif. Dans certains villages du Congo le lamantin est connu sous le nom de 'Mami Watta' et on croit qu'il est un esprit des ancêtres vivant dans les lagunes, son apparence mythique étant celle d'une sirène¹². La ressemblance morphologique entre la femme et le lamantin femelle appelle la vénération, le respect et l'interdiction. Traditionnellement, les Peuls croient que l'ancêtre du lamantin est une femme peule qui s'est transformée en lamantin en prenant un bain dans la rivière⁴. En Guinée, le lamantin marque l'imagination collective des populations de Bagas et de Soussous de la région de Dubreka et de Sangareya, les pêcheurs et les chasseurs autour du lac Togo placent des crânes et autres ossements dans des lieux de culte spéciaux auxquelles ils rendent visite avant la chasse. Dans certains pays la chasse au lamantin fait partie de rites locaux et de pratiques traditionnelles bien ancrés. Par exemple, au Niger, tuer un lamantin est un acte de prestige parmi les populations de Sorkos.

La capture d'un lamantin, qui est un grand animal, est invariablement très prisée par les pêcheurs locaux. La viande est considérée comme délicieuse, alors que beaucoup d'autres parties de l'animal sont utilisées pour la consommation et la médecine traditionnelle, notamment l'huile, la peau et les os. Dans la plupart des zones de son aire de répartition, le lamantin d'Afrique présente un intérêt thérapeutique mythique pour divers groupes ethniques. Au Mali, diverses parties de son corps ont des usages différents dans la médecine traditionnelle, telles que l'huile pour traiter l'anémie et les infections de l'oreille, les os pour traiter les rhumatismes et l'épilepsie, et les organes sexuels pour traiter l'impuissance et la stérilité¹³. Dans certains groupes ethniques, le lamantin est apprécié pour ses attributs magiques connus seulement des guérisseurs traditionnels.

Les membres des communautés de pêcheurs connaissent tout particulièrement les habitudes des lamantins, y compris leur apparition saisonnière, leurs besoins en eau douce et en plans d'eau plus profonds comme refuge ainsi que leur comportement en matière de reproduction qui peut entraîner les animaux à se réunir et à manquer de vigilance. Les communautés de pêcheurs ont utilisé ces connaissances dans leur chasse au lamantin, et dans la région, il y a des chasseurs spécialisés dans cette chasse qui mettent à profit l'expérience acquise et la tradition dans leurs techniques de chasse. La chasse traditionnelle pour la consommation locale peut avoir été tout à fait durable, mais maintenant les lamantins sont confrontés à de nombreuses menaces supplémentaires, alors que la demande des centres urbains fournit des débouchés au commerce de la viande et autres produits.

Dans certaines zones le lamantin est perçu comme un animal perturbateur en raison des accidents qui peuvent se produire avec des pirogues et de son habitude de se nourrir de temps à autres dans les champs de riz inondés. Certaines communautés riveraines tiennent les lamantins pour responsables de la disparition de prises dans les filets de pêche. De telles

¹¹ Kouadio, A. 2007. Côte d'Ivoire / Cote d'Ivoire. In: Dodman, T., Ndiaye, M.D.D. & Sarr, K. (eds.) 2007. Conservation Strategy for the West African Manatee. Wetlands International, Dakar, Senegal / UNEP-Abidjan Convention, Nairobi.

¹² Akoi, K. 1994. Une enquête préliminaire sur les lamantins dans les eaux de la Réserve de la Conkouati au sud du Congo. Canopée 4:10.

¹³ Kone, B. & Diallo, M. 2002. Rapport d'étude sur le lamantin au Mali (*Trichechus senegalensis*). Initiatives du Bassin du Fleuve Niger. Wetlands International, Sévaré.

aventures peuvent conduire à un ressentiment envers les lamantins, et certaines communautés locales interviewées en Guinée souhaitaient que les lamantins disparaissent de leurs eaux¹⁴.

Dans l'ensemble, le respect pour les lamantins est répandu dans la région. Si, dans certaines zones, ce respect empêche la capture intentionnelle et la consommation de lamantin, dans d'autres zones, il est tenu pour une prise symbolique et importante qui peut jouer un rôle central dans les cérémonies ou les célébrations locales. La viande et les parties du corps de l'animal sont largement considérées comme des produits de grande valeur. Cependant, les cultures traditionnelles s'érodent dans de nombreuses régions et le respect envers les lamantins a besoin d'être restauré.

Opportunités de création de ressources par le tourisme

Depuis longtemps le lamantin a été apprécié pour sa viande et autres produits, mais peut-il aussi avoir une valeur économique comme animal vivant ? Certainement, il y a des possibilités intéressantes pour l'écotourisme et de nombreux visiteurs de la région aimeraient voir des lamantins. Par exemple à l'autre côté de l'Atlantique, le lamantin de Floride est très populaire et attire des visiteurs nationaux et internationaux. Une difficulté pour l'écotourisme lié au lamantin d'Afrique est la grande turbidité de la plupart des zones humides de son aire de répartition. Les fleuves et les estuaires boueux d'Afrique de l'Ouest rendent extrêmement difficile l'observation des lamantins et dans les meilleures conditions on ne peut voir que le nez ou le dos de l'animal lorsqu'il fait surface de temps en temps pour respirer. En outre, comme les lamantins sont intensément chassés en Afrique occidentale, ils sont généralement prudents et ont tendance à éviter autant que possible l'homme .

Néanmoins, il est possible de générer des revenus par des activités touristiques, et même des observations occasionnelles peuvent encourager les visiteurs à prolonger leur séjour dans certaines régions. En réalité, les lamantins seraient considérés comme une partie de l'attraction générale d'une région car dans la plupart des sites où ils vivent il y a d'autres éléments de la vie sauvage, sans parler de la beauté et de l'intérêt de ces sites. Des sites tels que le delta du Sine-Saloum au Sénégal, le Parc national Orango en Guinée-Bissau, la lagune N'gni Fresco en Côte d'Ivoire, le lac Pandam au Nigeria, la lagune Conkouati au Congo, les lagunes côtières du Gabon et les sites privilégiés le long du fleuve Cuanza en Angola, sont riches de promesses pour le développement d'initiatives d'écotourisme autour du lamantin.

Menaces

Menaces naturelles

Les principales menaces naturelles pour les lamantins sont les conséquences de la sécheresse et du changement climatique. Il y a de nombreuses observations de lamantins échoués dans des mares des affluents du fleuve Sénégal qui s'assèchent, notamment dans la zone de Matam. Des lamantins ont été observés échoués dans d'autres lacs et zones humides de la région, notamment pendant les longues périodes de sécheresse des années 1980. De très importants dépôts de sable dans les affluents du fleuve Niger peuvent aussi conduire à la fragmentation et à l'isolement des populations. A Sangaréyah, sur la côte de Guinée, neuf lamantins se sont échoués sur les rives après des fluctuations du niveau des eaux en 2004. Les populations côtières de lamantins peuvent aussi s'isoler dans les lagunes dont les issues vers la mer sont fermées. Le changement climatique actuel peut fort bien entraîner l'assèchement des zones humides sahéliennes comme provoquer la disparition des franges humides côtières du fait de l'élévation du niveau des eaux. Cependant, le lamantin devrait survivre à ces changements étant donné son adaptabilité et sa tolérance aux différents environnements aquatiques. Même si ce n'est pas une menace en soi, le lamantin d'Afrique est aussi vulnérable du fait de son faible taux de reproduction : la gestation dure treize mois, et un petit ne naît que tous les deux ou trois ans.

¹⁴ PRCM. 2005. Programme Régional de Conservation de la Zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest. Rapport Annuel 2005.

Modifications de l'habitat, aménagements hydrauliques et isolement génétique

Les lamantins sont capables de tolérer la présence d'humains et ont vécu près de l'homme depuis des milliers d'années. Cependant, certains développements récents menacent les lamantins d'Afrique occidentale, notamment la conversion des vastes étendues de zones humides pour d'autres usages, généralement pour la construction de bâtiments ou pour des aménagements agricoles. La pollution est une autre menace qui vient des centres urbains sous la forme d'égouts, de déchets agricoles et notamment de l'industrie pétrolière. Certaines régions du delta du Niger, par exemple, peuvent devenir extrêmement dégradées par des rejets d'hydrocarbures. La pollution des lagunes côtières peut conduire à l'eutrophisation, ce qui retentit sur toute la vie aquatique. La destruction des mangroves est une menace dans les zones côtières car elle entraîne une perte de l'habitat et une réduction des disponibilités en nourriture.

La construction de barrages et autres ouvrages hydrauliques est une menace spécifique pour les lamantins, notamment à cause des constructions qui traversent totalement les principaux fleuves. Il y a de nombreux barrages en Afrique occidentale, certains relativement petits qui contrôlent le flux des lacs ou des zones irriguées, par exemple les développements hydrologiques dans les zones humides du delta du Sénégal et du lac de Guiers. Il y a des barrages anti-sel dans les zones humides côtières de Guinée-Bissau et d'autres pays où le riz est cultivé derrière les mangroves¹⁵. Il y a aussi de grands barrages sur les principaux fleuves de la région et leurs affluents, tels que le Kainji au Nigeria, le Diama dans la partie inférieure du fleuve Sénégal et les barrages de Selingué et Markala du fleuve Niger au Mali. D'autres barrages planifiés dans le bassin du Niger comprennent le Fomi en Guinée et le Talo et le Djenné sur le fleuve Bani au Mali. Les barrages peuvent avoir un impact à la fois positif et négatif sur les lamantins. Certains réservoirs ou lacs créés derrière les barrages peuvent fournir d'excellents habitats pour les lamantins, tels que le lac Volta au Ghana, formé par le barrage d'Akosombo. Cependant, la menace-clé posée par de tels aménagements est l'isolement génétique des populations étant donné que les lamantins perdent la possibilité de se déplacer entre les différentes parties des fleuves et de leurs affluents. Ceci peut conduire à des extinctions locales car les petites populations isolées disparaissent. Les conséquences possibles de la consanguinité ne sont pas bien connues.

Les lamantins peuvent être tués dans les turbines ou les portes de contrôle des barrages. On en a observé certains cas à Kainji au Nigeria². On a également fait état de lamantins pris dans des portes d'écluses de barrages, par exemple dans le delta du fleuve Sénégal alors qu'en Guinée la construction du barrage et du port de ferry à Fatala a eu une incidence néfaste sur la présence et les déplacements des lamantins dans l'estuaire du Fatala. La construction d'un barrage dans la partie supérieure de Division Bank à Sami Wharf Town en Gambie vers 1993 aurait causé la mort de nombreux lamantins.

Chasse, capture et utilisation des lamantins

Dans l'ensemble de leur aire de répartition, lorsque les lamantins sont assez communs, ils tendent à être chassés, quelquefois par des chasseurs de lamantin spécialisés comme dans l'archipel des Bijagós en Guinée-Bissau, ou par des pêcheurs plus opportunistes pour compléter leur activité de pêche principale. Les harpons sont les armes les plus communément utilisées pour chasser les lamantins, tandis que dans certaines régions des plateformes sont construites pour les chasseurs généralement près des sites de nourrissage les plus fréquentés, ou près des sources d'eau douce dans les zones saumâtres/marines². Des pièges variés sont utilisés dans différents pays qui sont généralement amorcés, ainsi que des filets spéciaux pour lamantins, de grands crochets et même du poison.

Dans de nombreux pays, la chasse a réduit la taille des populations. Même si elle est peu pratiquée, la chasse est une menace réelle pour l'animal étant donné son faible taux de reproduction. Malgré les progrès accomplis pour décourager la chasse dans certains pays

¹⁵ Bos, D., Grigoras, I. & Ndiaye, A. 2006. Land cover and avian biodiversity in rice fields and mangroves of West Africa. A&W-report 824. Altenburg & Wymenga, ecological research, Veerwouden / Wetlands International, Dakar.

(comme le Cameroun), les produits issus du lamantin sont encore très convoités. La chasse non réglementée et non durable est largement considérée comme la principale menace à la survie des populations de lamantins dans son aire de répartition.

En de rares occasions les lamantins sont capturés vivants pour les zoos ou pour des collections d'animaux sauvages. Des captures ont eu lieu récemment en Guinée-Bissau et en Côte d'Ivoire.

Mort et captures accidentelles

Aujourd'hui, la capture accidentelle dans des filets de pêche est une des principales menaces envers le lamantin d'Afrique. Comme la pêche a augmenté et que l'usage de filets solides en fibres synthétiques est plus fréquent, la capture accidentelle de lamantins a également augmenté. Le fait de tendre des filets en travers des fleuves, des rivières et des criques, de rive à rive, est particulièrement dangereux pour les lamantins. Dans la plupart des cas, les lamantins capturés sont consommés localement et traités comme un bonus supplémentaire à la prise de poissons, bien que parfois les prises soient rapportées aux autorités compétentes. Quelquefois, les lamantins sont également pris dans les barrages de pêche en Côte d'Ivoire¹⁶. En Guinée, les communautés locales de Dôbiret (zone de Boffa) ont fait état de cinq lamantins pris dans des filets de pêche en 2004, alors qu'à Sangaréyah, 34 avaient été capturés.

Au Sénégal et en Sierra Leone, des lamantins ont été capturés dans des filets de pêche tendus pour des requins. Ils sont aussi victimes de la pêche industrielle où ils finissent dans les chaluts ou autres filets^{17,18}.

Il n'y a aucune estimation des effets des matériaux modernes de pêche sur les lamantins, mais leur capture accidentelle dans des filets de pêche était la menace la plus fréquemment rapportée dans son aire de répartition lors d'enquêtes effectuées pour la préparation de la stratégie de la conservation de l'espèce¹.

¹⁶ Akoi, K. 1992. Education et sensibilisation des populations pour la conservation du lamantin ouest africain (*Trichechus senegalensis*) en Côte d'Ivoire. Wildlife Conservation Society, 31pp.

¹⁷ Cadenat, J. 1957. Observations de cétacés, siréniens, chéloniens et sauriens en 1955-1956. Bulletin de l'IFAN 19A:1358-1383.

¹⁸ Reeves, R.R., Tuboku-Metzger, D. & Kapindi, R.A. 1988. Distribution and exploitation of manatees in Sierra Leone. Oryx 22:75-84.

Thèmes, objectifs et résultats escomptés

Objectifs	Résultats escomptés
Thème 1 : Législation et politique	
Objectif 1 : Améliorer les politiques et la législation pour la protection des lamantins et renforcer leur application	<p>1.1 <i>Des politiques efficaces sont établies pour la conservation des lamantins aux échelons régional et national et des mécanismes sont en place pour leur application dans tous les Etats de l'aire de répartition</i></p> <p>1.2 <i>Des cadres législatifs efficaces sont établis pour la conservation des lamantins dans tous les Etats de l'aire de répartition</i></p> <p>1.3 <i>Les politiques et la législation relatives à la conservation des lamantins sont largement adoptées et bien connues des parties prenantes</i></p> <p>1.4 <i>Large application de la législation relative à la conservation des lamantins</i></p>
Thème 2 : Recherche appliquée, suivi et réseaux d'échanges	
Objectif 2 : Améliorer la compréhension du lamantin d'Afrique et utiliser l'information pour la gestion de leur conservation	<p>2.1 <i>Améliorer la connaissance du lamantin d'Afrique grâce à des initiatives de recherche nationales et régionales</i></p> <p>2.2 <i>Des mécanismes efficaces de gestion et de conservation sont établis pour le lamantin d'Afrique</i></p> <p>2.3 <i>Etablissement d'un réseau régional concernant les lamantins renforcé par un développement de la capacité d'intervenir et des initiatives d'échange</i></p>
Thème 3 : Conservation, y compris restauration et sauvegarde des habitats des lamantins	
Objectif 3 : Réduire la pression sur le lamantin d'Afrique par la restauration et la sauvegarde de ses habitats	<p>3.1 <i>Désignation de sites fournissant des habitats clés pour les lamantins en tant que sanctuaires, grâce à des initiatives nationales et régionales</i></p> <p>3.2 <i>Réhabilitation des habitats du lamantin d'Afrique</i></p> <p>3.3 <i>Réduction de l'exploitation et de la capture des lamantins d'Afrique</i></p>
Thème 4 : Sensibilisation & éducation / Information, éducation & communication	
Objectif 4 : Promouvoir une bonne connaissance du lamantin d'Afrique et de ses valeurs écologique et culturelle par une communication, une éducation et une sensibilisation du public ciblées	<p>4.1 <i>Des matériels d'éducation et de sensibilisation relatifs aux lamantins, notamment à leur valeur et aux menaces, sont mis au point et largement utilisés</i></p> <p>4.2 <i>Des attitudes et des mesures favorables à la conservation des lamantins sont encouragées grâce à des campagnes de sensibilisation</i></p> <p>4.3 <i>La conservation des lamantins est intégrée dans les programmes existant de communication, d'éducation et de sensibilisation</i></p>

Thèmes et actions prioritaires

Objectif stratégique : Améliorer l'état de conservation du lamantin d'Afrique dans l'ensemble de son aire de répartition

Thème 1 : Législation et politique		
Objectif 1 : Améliorer les politiques et la législation pour la protection des lamantins et renforcer leur application		
Résultat escompté 1.1 : Des politiques efficaces sont établies pour la conservation des lamantins aux échelons régional et national et des mécanismes sont en place pour leur application dans tous les Etats de l'aire de répartition		
Actions	Initiateur	Priorité
Procéder à un examen critique des politiques régionales et nationales existantes relatives à la conservation des lamantins.	CMS / Etats	Moyenne
Incorporer des mesures spécifiques de conservation des lamantins dans les politiques régionales et nationales pertinentes existantes.	CMS / Etats	Elevée
Etablir des politiques régionales fortes pour la conservation des lamantins et, le cas échéant, fournir un soutien stratégique pour renforcer les politiques nationales.	CMS / Etats / NEPAD	Elevée
Etablir des mécanismes pratiques pour faciliter l'application de politiques aux niveaux régional et national.	CMS / Etats / NEPAD	Elevée
Inscrire le lamantin d'Afrique à l'Annexe I de la CMS	Gouvernements du Togo et du Niger	Moyenne
Envisager d'inscrire le lamantin d'Afrique à l'Annexe I de la CITES	Etats de l'aire de répartition	Moyenne
Résultat escompté 1.2 : Des cadres législatifs efficaces sont établis pour la conservation des lamantins dans tous les Etats de l'aire de répartition		
Actions	Initiateur	Priorité
Procéder à un examen critique des instruments législatifs existant aux échelons national et local (par ex. codes de conduite).	Etats	Moyenne
Réviser la législation existante et, le cas échéant, élaborer de nouvelles mesures législatives spécifiques pour la protection des lamantins (par ex. incitations et sanctions).	Etats	Elevée
Incorporer des mesures spécifiques de conservation pour les lamantins dans les instruments législatifs pertinents aux échelons national et local en coopération avec les parties prenantes concernées.	Etats / communautés locales	Elevée

Résultat escompté 1.3 : Les politiques et la législation relatives à la conservation des lamantins sont largement adoptées et bien connues des parties prenantes

Actions	Initiateur	Priorité
Sensibiliser les décideurs, les autorités et les communautés locales sur les dispositions politiques et réglementaires pour la conservation des lamantins et encourager leur application.	ONG / Etats	Elevée
Développer la capacité des agences chargées d'appliquer la législation relative à la conservation des lamantins.	Etats	Moyenne
Développer largement la prise de conscience des politiques et de la législation relatives à la conservation des lamantins dans tous les groupes de parties prenantes.	Etats	Elevée
Développer des outils d'information et de sensibilisation appropriés pour promouvoir la conservation des lamantins, notamment pour une utilisation locale.	ONG	Moyenne

Résultat escompté 1.4 : Large application de la législation relative à la conservation des lamantins

Actions	Initiateur	Priorité
Promouvoir l'application de la législation relative à la conservation des lamantins au niveau régional par l'application des conventions internationales (MEA) et des règlements transfrontaliers.	CMS	Elevée
Appliquer la législation relative à la conservation des lamantins à l'échelon national, notamment dans des sites non protégés.	Etats	Moyenne
Promouvoir l'application de la législation aussi largement que possible, notamment en ce qui concerne la chasse et le commerce des lamantins.	Etats / CITES / CMS	Elevée

Cibles / Indicateurs :

Un examen des politiques est complété et diffusé auprès de tous les Etats de l'aire de répartition, et utilisé pour incorporer les mesures de conservation du lamantin dans les politiques existantes.

Des fortes politiques régionales pour la conservation des lamantins sont élaborées, ainsi que des mécanismes pratiques pour leur mise en œuvre aux niveaux national et régional.

Le lamantin d'Afrique est inscrit à l'Annexe I de la CMS ; le rapport concernant la CITES est diffusé.

L'examen de la législation est complété et diffusé à tous les Etats de l'aire de répartition.

Des mesures de conservation du lamantin sont incorporées dans la législation existante.

La prise de conscience est renforcée dans tous les Etats de l'aire de répartition concernant les politiques et la législation relatives aux lamantins.

La capacité des agences responsables est renforcée pour leur permettre de développer et/ou d'appliquer des politiques et une législation concernant la conservation des lamantins.

Des outils d'information sont créés et diffusés à tous les Etats de l'aire de répartition pour accroître leur prise de conscience.

L'application des conventions internationales et des règlements transfrontaliers pertinents est améliorée d'une manière mesurable,

La chasse et le commerce des lamantins sont réduits à travers un large renforcement de la législation.

Thème 2 : Recherche appliquée, suivi et réseaux d'échanges

Objectif 2 : Améliorer la compréhension du lamantin d'Afrique et utiliser l'information pour la gestion de leur conservation

Résultat escompté 2.1 : Améliorer la connaissance du lamantin d'Afrique grâce à des initiatives de recherche nationales et régionales

Actions	Initiateur	Priorité
Développer et harmoniser les méthodologies et les protocoles pour la recherche et la surveillance des lamantins d'Afrique	SSG	Moyenne
Conduire des programmes de recherche appliquée sur les lamantins d'Afrique en se concentrant sur les lacunes identifiées en matière de connaissance, notamment afin de permettre une conservation et une gestion efficaces de l'espèce.	Etats & partenaires	Elevée
Effectuer une surveillance régulière des populations de lamantins, notamment sur les sites clés.	Gestionnaires de sites	Elevée
Déterminer des zones importantes pour les lamantins, notamment pour leurs déplacements, leur alimentation et leur reproduction, et développer des mécanismes pour réduire la pression exercée sur les lamantins dans ces zones.	Etats & partenaires	Elevée
Créer et entretenir une base de données scientifiques et socio-économiques sur le lamantin d'Afrique.	Wetlands International & partenaires	Moyenne

Résultat escompté 2.2 : Des mécanismes efficaces de gestion et de conservation sont établis pour le lamantin d'Afrique

Actions	Initiateur	Priorité
Etablir des programmes de recherche appliquée et de gestion basés sur des sites de démonstration des mécanismes de conservation appropriés.	Etats / ONG	Elevée
Evaluer et améliorer les mécanismes de conservation et de gestion des lamantins à différents niveaux (par ex. niveaux de la région, du bassin hydrographique et de la communauté).	CMS / org. sous-régionales / ONG	Moyenne
Identifier les sites clés pour la conservation des lamantins et élaborer des propositions pour leur protection et leur gestion.	Etats / ONG	Elevée

Identifier les besoins clés en matière d'habitats pour des lamantins de différentes zones et établir des mécanismes pour prévenir la destruction et la dégradation de ces habitats.	Etats	Elevée
Concevoir et utiliser des outils pratiques, tels que des manuels de surveillance et des formulaires normalisés, afin de renforcer la capacité régionale dans la surveillance et la gestion des populations du lamantin d'Afrique.	SSG / ONG	Moyenne
Résultat escompté 2.3 : Etablissement d'un réseau régional concernant les lamantins renforcé par un développement de la capacité d'intervenir et des initiatives d'échange		
Actions	Initiateur	Priorité
Etablir un réseau régional concernant les lamantins avec un engagement actif d'institutions et de spécialistes pour le partage et l'échange de renseignements aux niveaux national, régional et international.	CMS / Convention d'Abidjan	Elevée
Elaborer et gérer des programmes de formation et de développement de capacités pour des acteurs impliqués dans la gestion et la surveillance du lamantin d'Afrique.	Etats & partenaires	Elevée
Identifier et approvisionner un centre régional pour la fourniture d'avis d'experts sur les lamantins d'Afrique de l'Ouest, le développement de capacités et l'échange de renseignements avec un site Web régulièrement mis à jour, une base de données et autres moyens.	ONG	Moyenne
Organiser des ateliers régionaux d'échange sur les résultats de la recherche.	ONG	Moyenne
Développer et organiser des visites d'échange dans les Etats et entre les communautés.	ONG	Moyenne
Cibles / Indicateurs :		
Des méthodes et protocoles pour la recherche et la surveillance des lamantins sont élaborés et diffusés à tous les Etats de l'aire de répartition.		
Des programmes de recherche appliquée et de gestion des lamantins sont créés, mis en œuvre et évalués périodiquement.		
Les tendances concernant le lamantin d'Afrique sont déterminées dans tous les Etats de l'aire de répartition par une surveillance régulière.		
Une liste de sites et de zones clés pour le lamantin d'Afrique est établie, en précisant les mécanismes pour leur conservation à chaque site.		
Une base de données scientifiques et socio-économiques sur le lamantin d'Afrique est établie et utilisable		
Un rapport soulignant les besoins clés en matière d'habitat pour les lamantins et exposant les mesures de conservation des habitats est produit et diffusé.		
La capacité d'assurer la surveillance et la gestion des populations de lamantins est renforcée dans tous les Etats de l'aire de répartition		
Un réseau régional pour le lamantin d'Afrique est établi et mis en œuvre.		
Des programmes de formation et de renforcement de capacités (mis en œuvre) pour le réseau concernant les lamantins.		

Un centre régional et un site Web pour le lamantin d'Afrique sont établis et mis en œuvre.
Des ateliers et des visites d'échange mis sur pied entre régions, Etats et communautés.

Thème 3 : Conservation, y compris restauration et sauvegarde des habitats des lamantins

Objectif 3 : Réduire la pression sur le lamantin d'Afrique par la restauration et la sauvegarde de ses habitats

Résultat escompté 3.1 : Désignation de sites fournissant des habitats clés pour les lamantins en tant que sanctuaires, grâce à des initiatives nationales et régionales

Actions	Initiateur	Priorité
Créer des réseaux de sanctuaires qui fournissent un excellent habitat et des zones de refuge pour le lamantin d'Afrique (par ex. sanctuaires basés sur des communautés, aires marines protégées), sur la côte et dans chaque bassin de rivière.	Institutions régionales (par ex. NBA, OMVS)	Elevée
Elaborer et mettre en œuvre des plans de conservation pour le lamantin d'Afrique à un niveau écorégional (par ex. PRCM, Bassin du Niger), au niveau national et à des sites clés spécifiques (par ex. zones protégées).	Etats / Institutions régionales	Très élevée

Résultat escompté 3.2 : Réhabilitation des habitats du lamantin d'Afrique

Actions	Initiateur	Priorité
Elaborer et mettre en œuvre des plans de restauration d'habitats dans des sites dégradés dans des zones importantes pour les lamantins, en collaboration avec les parties prenantes locales.	Etats & partenaires / communautés locales	Elevée
Réhabiliter, là où c'est possible, les cours d'eau obstrués qui empêchent actuellement le libre mouvement des lamantins.	Etats	Moyenne
Promouvoir des options de gestion sur des travaux hydrauliques permettant le passage de lamantins, au moins à certaines saisons.	Autorités de bassins de fleuves / Etats	Moyenne
S'assurer que les sites clés destinés aux lamantins sont protégés de la pollution.	Etats	Elevée
Promouvoir la restauration de forêts dans les bassins des sources afin de réduire l'envasement des rivières et le dépôt de sable.	Autorités de bassins de fleuves / Etats	Moyenne
Elaborer des stratégies à long terme pour protéger les habitats des lamantins des effets des changements climatiques.	CMS / CCD / ONG	Moyenne

Résultat escompté 3.3 : Réduction de l'exploitation et de la capture des lamantins d'Afrique

Actions	Initiateur	Priorité
Renforcement des mesures de contrôle et de surveillance de la chasse.	Etats	Elevée
En coopération avec les communautés locales de sites où les lamantins sont chassés, mettre au point des activités économiques alternatives (telles que l'élevage de bétail, l'aquaculture et l'apiculture) et former les chasseurs dans ces disciplines afin d'encourager une réduction de la chasse des lamantins.	Etats / ONG	Elevée
Elaborer une stratégie régionale d'écotourisme pour les lamantins d'Afrique et encourager son application aux sites-clé.	ONG / Etats	Moyenne
Fournir un ensemble de mesures d'encouragement au niveau des communautés qui choisissent de s'abstenir de chasser des lamantins.	Partenaires (ONG)	Elevée
Encourager l'utilisation de techniques de pêche non nuisibles envers les lamantins afin de réduire la capture accidentelle de lamantins dans les filets de pêche.	Gestionnaires de sites & autorités de bassins	Elevée
En collaboration avec les communautés locales dans des sites-clé pour lamantins, établir des zones d'interdiction de pêche dans des aires particulièrement importantes afin de réduire la capture accidentelle de lamantins dans des filets de pêche.	Gestionnaires de sites	Elevée
<p>Cibles / Indicateurs :</p> <p>Création d'un réseau de sanctuaires pour les lamantins, dans des sites intérieurs et côtiers.</p> <p>Nombre de plans de conservation régionaux, nationaux et au niveau des sites élaborés et mis en œuvre pour le lamantin d'Afrique.</p> <p>Nombre de plans de restauration élaborés et mis en place aux sites d'habitat dégradés ; nombre de voies d'eau débloquées.</p> <p>Un certain nombre d'installations hydrauliques prennent en compte le lamantin dans leurs procédures.</p> <p>Un certain nombre de sites clés de lamantin sont protégés contre la pollution.</p> <p>Elaboration et diffusion d'une stratégie à long terme bénéfique aux lamantins qui tient compte du changement climatique et de la restauration de l'habitat.</p> <p>Nombre de projets communautaires et générateurs de revenu établis et mis en œuvre.</p> <p>Elaboration d'une stratégie régionale pour l'écotourisme et l'application de cette stratégie dans un certain nombre de sites.</p> <p>Réduction de la chasse aux lamantins par des encouragements communautaires.</p> <p>Réduction de façon mesurable de la capture des lamantins dans des filets de pêche et désignation des zones interdites à la pêche.</p>		

Thème 4 : Sensibilisation & éducation / Information, éducation & communication

Objectif 4 : Promouvoir une bonne connaissance du lamantin d'Afrique et de ses valeurs écologique et culturelle par une communication, une éducation et une sensibilisation du public ciblées

Résultat escompté 4.1 : Des matériels d'éducation et de sensibilisation relatifs aux lamantins, notamment à leur valeur et aux menaces, sont mis au point et largement utilisés

Actions	Initiateur	Priorité
Intégrer la conservation des lamantins dans les programmes de formation et d'éducation des écoles, des universités et des centres de formation.	ONG / Etats	Elevée
Elaborer des outils de formation relatifs aux lamantins et aux zones humides pour des écoles, des universités et des centres de formation.	ONG	Elevée
Fournir à des organisations basées sur des communautés des ressources, une formation pratique et des outils d'animation pour informer sur les menaces et les valeurs relatives aux lamantins.	ONG	Moyenne
Développer des moyens de communication (dont des ressources basées sur le Web) relatifs aux lamantins et aux zones humides notamment pour l'utilisation de la presse nationale et locale.	ONG & Etats	Elevée
Encourager une large diffusion de tous les moyens et matériels dans des langues locales appropriées et les diffuser dans tous les Etats de l'aire de répartition.	ONG	Moyenne

Résultat escompté 4.2 : Des attitudes et des mesures favorables à la conservation des lamantins sont encouragées grâce à des campagnes de sensibilisation

Actions	Initiateur	Priorité
Collaborer avec les stations de radio et de télévision pour diffuser des renseignements concernant les lamantins et les zones humides.	ONG & institutions nationales	Moyenne
Elaborer des rapports et des documentaires sur les efforts des communautés pour assurer la conservation des lamantins.	ONG / Gestionnaires de sites	Moyenne
Organiser des campagnes spéciales (telles que journées de campagne 'Sauver les lamantins' et clubs de lamantins) pour permettre d'acquérir une conscience des questions importantes pour la conservation des lamantins.	ONG	Moyenne
Collaborer avec la presse pour promouvoir la sensibilisation du public concernant les valeurs des lamantins et les menaces envers eux.	ONG	Moyenne
Organiser des séminaires et autres événements pour faire prendre conscience aux décideurs des problèmes des lamantins et de leurs besoins en matière de conservation.	ONG & Etats	Elevée
Promouvoir les valeurs traditionnelles et les cultures	ONG	Moyenne

favorables à la conservation des lamantins par des activités de sensibilisation et des initiatives appropriées.		
Résultat escompté 4.3 : La conservation des lamantins est intégrée dans les programmes existant de communication, d'éducation et de sensibilisation		
Actions	Initiateur	Priorité
Introduire des composants de communication, d'éducation et de sensibilisation du public (CEPA) dans les plans de gestion des sites et de captages où il y a des lamantins d'Afrique.	Gestionnaires de sites & Autorités de bassins de fleuves	Elevée
Intégrer les défis auxquels les lamantins doivent faire face et les solutions relatives à la conservation dans les programmes existant de sensibilisation écologique aux niveaux de la nation et du bassin (par ex. l'autorité du bassin du Niger).	Gestionnaires de sites & Autorités de bassins de fleuves	Elevée
Mettre au point des mécanismes pour intégrer les lamantins dans les programmes nationaux d'éducation sur l'environnement.	ONG	Moyenne
Cibles / Indicateurs :		
Des outils de formation relatifs aux lamantins et aux zones humides sont élaborés et diffusés, et intégrés dans un certain nombre de programmes de formation et d'éducation.		
Un certain nombre de CBOs sont équiper pour communiquer des renseignements sur la conservation des lamantins.		
Des moyens de communication sont développés et largement consultés.		
Des moyens et des matériels concernant les lamantins sont mis à disposition dans les langues locales et disséminé.		
Réalisation d'un certain nombre d'activités de sensibilisation dans la région dont des émissions radio/TV, des documentaires, des campagnes et des événements de presse.		
Organisation d'un certain nombre de séminaires à l'intention de décideurs pour leur faire prendre mieux conscience des besoins de conservation des lamantins.		
Les valeurs traditionnelles et les coutumes mettant en valeur les lamantins sont bien connues.		
Réalisation des activités CEPA en faveur des lamantins dans un certain nombre de plans de gestion de sites.		
Introduction des problèmes de conservation des lamantins dans les programmes régionaux de sensibilisation des organismes suivants : NBA, OMVS, CSRP et autres autorités régionales.		
Introduction des problèmes de conservation de lamantins dans les programmes nationaux d'éducation sur l'environnement dans un certain nombre de pays.		

Toutes les actions seront mises à jour et modifiées régulièrement par consensus pour faire apparaître les progrès réalisés, les nouvelles situations et les activités nouvellement lancées, et pour satisfaire les besoins d'évolution de conservation.

Acronymes

ABE	Agence Beninoise pour l'Environnement	NBA	Autorité du Bassin du Niger
AMP	Aire Marine Protégée	NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
CBO	Association locale (Community Based Organisation)	OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal
CCD	Convention sur la Lutte Contre la Désertification	ONG	Organisation non-gouvernemental
CEPA	Communication, éducation et sensibilisation du public (Communication, Education and Public Awareness)	PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
CFA	Communauté financière d'Afrique	PRCM	Programme Régional de Conservation de la Zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction	SIDA	Swedish International Development Cooperation Agency
CMS	Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage	SSG	Sirenia Specialist Group (Groupe spécialiste des siréniens)
COP	Conférence de Parties	UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
CSRP	Commission Sus-Régionale de la Pêche	WATCH	Discussions d'Afrique occidentale sur les cétacés et leurs habitats (Western African Talks on Cetaceans and their Habitats)
MEA	Accords Environnementales Multilatérales (Multilateral Environmental Agreements)	WCMC	World Conservation Monitoring Centre

APPENDICE

Aperçu de la distribution, de la situation régionale et des déplacements du lamantin d'Afrique par Etat de l'aire de répartition^{19,20}

Pays	Distribution / Présence	Situation	Déplacements internationaux
Mauritanie	Fleuve Sénégal et zones humides associées. A été observé au Parc national Diawling.	Limité au bassin du fleuve Sénégal. Les barrages et les écluses dans la partie inférieure du bassin du fleuve Sénégal présentent des obstacles à la liberté de déplacement.	Se déplace régulièrement entre la Mauritanie et le Sénégal dans le fleuve Sénégal transfrontalier.
Sénégal	Fleuve Sénégal et zones humides associées, dont le Parc national Djoudj et le lac de Guiers. Aussi dans le delta du Sine Saloum, la partie supérieure du fleuve Gambie (Niokolo-Koba) et le système fluvial de la Casamance.	Largement répandu dans les principaux fleuves et dans les zones humides côtières. Est probablement moins nombreux dans le fleuve Sénégal où les déplacements sont affectés par les barrages et autres obstacles. La chasse est pratiquée dans le Sine Saloum.	Se déplace entre le Sénégal et : (a) la Mauritanie dans le fleuve Sénégal ; (b) le Mali par le Sénégal et les rivières du Falémé ; (c) la Gambie dans le fleuve Gambie et sur la côte ; (d) la Guinée-Bissau entre la Casamance et la baie de Varela et (e) la Guinée dans le fleuve Gambie.
Gambie	Fleuve Gambie (sections inférieure et moyenne), y compris le parc national du Fleuve Gambie, avec aussi des observations sur les zones côtières, les criques et les bolons, y compris Bao Bolon, les parcs nationaux de Tanbi Wetland et de Niumi et le fleuve Allahein.	Assez répandu dans le fleuve Gambie où les menaces comprennent les modifications de l'habitat, l'impact de la sécheresse, la chasse et la capture accidentelle dans des filets de pêche.	Se déplace régulièrement entre la Gambie et le Sénégal dans le fleuve Gambie entre Saloum et Niumi sur la côte nord, également sur la côte sud dans le fleuve Allahein.
Guinée-Bissau	Probablement plus nombreux dans	Répandu dans les zones côtières et les	Se déplace régulièrement entre la Guinée-

¹⁹ Dodman, T., Ndiaye, M.D.D. & Sarr, K. (eds.) 2007. *Conservation Strategy for the West African Manatee*. Wetlands International, Dakar, Senegal / UNEP-Abidjan Convention, Nairobi.

²⁰ Powell J.A. 1996. The Distribution and Biology of the West African Manatee (*Trichechus senegalensis* Link, 1795). United Nations Environmental Program, Regional Seas Program, Oceans and Coastal Areas, Nairobi, Kenya. 68p.

Pays	Distribution / Présence	Situation	Déplacements internationaux
	l'archipel des Bijagós qui comprend le Parc national Orango. Aussi dans la plupart des cours d'eau continentaux, dont les Rios Cacheu, Mansoa, Gêba, Grande de Buba, Tombali et Cacine ; et dans les criques côtières et les bolons.	zones humides riveraines et commun dans certaines zones. ²¹ Les principales menaces sont les captures accidentelles dans des filets de pêche, la chasse, la sécheresse et l'impact des barrages (anti-salins).	Bissau et le Sénégal dans la zone de de la baie de Varela, et en Guinée dans la région de Cacine / Tristao. Il n'y a probablement pas de déplacements internationaux à l'intérieur des terres où sa répartition est plutôt clairsemée.
Guinée	Se trouve dans les zones humides côtières et dans les parties basses des principaux cours d'eau, tels que le Rio Componi et le fleuve Cogon au nord-ouest de la baie de Sangareyah. On le trouve aussi près des sources du fleuve Niger, telles que Tinkisso, ainsi que dans le fleuve Gambie.	Peut être assez commun dans certaines zones humides côtières, mais probablement en déclin dans la partie supérieure du bassin du fleuve Niger. Considéré comme une nuisance par certains cultivateurs côtiers de riz. Les principales menaces sont la capture dans des filets de pêche, la chasse et les modifications de l'habitat.	A l'intérieur des terres, les zones de déplacement ne se trouvent probablement que le long du fleuve Gambie entre la Guinée et le Sénégal, et le fleuve Niger entre la Guinée et le Mali. Dans les zones côtières, les lamantins se déplacent entre la Guinée et la Guinée-Bissau autour des îles Tristao ; et en Sierra Leone au sud de Benti et le long des Scarcies / Kolenté.
Sierra Leone	Se trouve dans la plupart des systèmes fluviaux dont le fleuve Sierra Leone, Great Scarcies, Little Scarcies, Bunce, Sherbro, Malane et Waanje. Egalement présent dans les lacs Mape et Mabesi. On le trouve spécialement sur la côte et dans l'embouchure des fleuves.	Assez répandu dans les principaux systèmes fluviaux, notamment sur la côte. Les menaces sont la chasse pour la viande et autres produits (également en tant que nuisible pour la culture du riz), et la capture dans des filets.	Déplacements migratoires en amont et en aval des rivières, en amont pendant les pluies. Se déplace probablement en Guinée sur la côte le long du fleuve transfrontalier Great Scarcies et aussi sur la côte entre la Sierra Leone et le Liberia (fleuve Mano).
Liberia	On le trouve au lacs Piso, Cestos-Sankwehn et dans les principaux fleuves dont Lofa, Mano, Mesurado, Cavalla, St. Paul, Morro, St. John et Cestos. Cependant, la répartition dans la plupart	Semble être raisonnablement commun dans les parties basses des principaux fleuves et les zones humides côtières. Les principales menaces sont la capture accidentelle, la chasse et les modifications	On le trouve dans le fleuve Cavalla, qui est transfrontalier entre le Liberia et la Côte d'Ivoire. Sa situation à la frontière de la côte occidentale avec la Sierra Leone et dans le fleuve transfrontalier Mano est incertaine.

²¹ Silva, M.A., Araújo, A., Djedjô, F., Gomes, L. & Monteiro, H. 1999. Plano Nacional de Conservação do Manatim Africano (*Trichechus senegalensis*) na Guiné-Bissau. UICN-Bissau, Guiné-Bissau / Instituto da Conservação da Natureza, Lisboa, Portugal.

Pays	Distribution / Présence	Situation	Déplacements internationaux
	des fleuves est limitée par des rapides, la principale répartition se trouve donc dans les estuaires, les lagunes côtières et les parties basses des principaux fleuves.	de l'habitat, et peut-être aussi les blessures causées par les moteurs de bateaux.	
Côte d'Ivoire	Se trouve le long de toute la ligne côtière, notamment dans des lagunes côtières et à une certaine distance dans la partie supérieure des principaux fleuves, dont Cavally, Sassandra, Bandema, Comoé, Bia et Tano. Les zones clés comprennent les complexes des lagunes Aby-Tendo-Ehy et Ebrié-Comoé, à l'est d'Abidjan, et à l'ouest, à l'ouest d'Ebrié-Agneby, Tagba-Makey-Tadio-Niouzoumou et N'Gni-Fresco.	Répandu dans les zones côtières, notamment dans les lagunes et les parties basses des fleuves, mais n'est pas signalé dans les parties hautes. Les principales menaces sont la chasse et la capture dans des filets de pêche. Les autres menaces comprennent les modifications de l'habitat et la pollution.	Les lamantins se déplacent entre la Côte d'Ivoire et le Liberia par le fleuve transfrontalier Cavally. A l'est, ils se déplacent entre la Côte d'Ivoire et le Ghana sur les parties basses du fleuve Tano et des zones humides côtières associées (Aby-Tendo-Ehy). La migration entre les systèmes fluviaux a été signalée.
Ghana	On le trouve dans des lagunes côtières, telles que Abi et Ehy au Sud-Ouest, et dans les affluents majeurs du lac Volta comme Asukawkaw, Dayi, Sene, Oti et Afram. Les lamantins du lac Volta sont coupés de la partie basse du fleuve Volta par les barrages d'Akosombo et de Kpong.	Le lac Volta, ainsi que certaines lagunes côtières et estuaires mangroves fournissent des bons habitats aux lamantins. La principale menace est la chasse pour la viande, alors que la capture dans des filets, la perte d'habitat et la pollution existent également.	Les lamantins forment dans les lagunes Abi et Ehy et dans le fleuve Tano une population transfrontalière avec la Côte d'Ivoire. La frontière côtière avec le Togo offre un habitat moins favorable pour les déplacements transfrontaliers.
Togo	On a signalé des lamantins dans les zones côtières du Togo, telles que lac Togo (où le lamantin est bien connu), Chenal de Gbaga et dans le fleuve Mono.	Il est assez rare dans les zones humides côtières où les menaces principales sont la chasse pour la viande et autres produits, les modifications de l'habitat et la capture accidentelle.	Il y a des lamantins dans le fleuve transfrontalier Mono entre le Togo et le Bénin, et il pourrait y avoir des déplacements le long de la côte entre le Ghana, le Togo et le Bénin.

Pays	Distribution / Présence	Situation	Déplacements internationaux
Bénin	On le trouve dans des lagunes côtières telles que Nokoué et les parties basses des fleuves, dont l'Ouémé et le Mono. On le trouve également en amont des fleuves et notamment dans l'Ouémé ; également dans le fleuve Niger et ses affluents au Bénin septentrional, tels le Mékrou et l'Alibori, notamment dans le parc W.	Probablement les plus nombreux dans le fleuve Ouémé et dans des lagunes côtières. On estime à 125 les animaux présents dans le pays dans les années 1990. ²² Chassés spécialement pour la viande et pour diverses parties de leur corps, ils sont utilisés notamment dans la médecine traditionnelle.	Les lamantins migrent en amont et en aval des fleuves, se déplaçant apparemment en aval après les pluies qui rendent les lagunes moins salées. Se déplacent entre le Bénin et le Togo dans le fleuve Mono et probablement entre le sud du Bénin et le Nigeria à Porto Novo. Dans le Nord, se déplacent entre le Bénin et le Niger par le fleuve Niger et de là au Nigeria.
Nigeria	On le trouve dans les fleuves Bénoué, Niger et Cross et les zones humides associées, aussi dans le lac Kainji sur le fleuve Niger. Il est bien connu dans le lac Pandam, sanctuaire au large du fleuve Bénoué, qui sert de refuge à la saison sèche. On le trouve également dans la plus grande partie du delta du Niger et on le signale dans la lagune de Lagos.	Quoique répandu dans les fleuves, les lacs et les zones humides côtières, la situation de la conservation est variable. Les principales menaces sont la destruction de l'habitat, la capture accidentelle dans des filets de pêche, la chasse illégale et saisonnière, les blessures causées par les bateaux, la réduction du volume des eaux dans le Niger et l'isolement causé par la construction de barrages.	Les lamantins migrent dans les fleuves principaux bien que certains soient bloqués par des barrages. Les déplacements dans le Bénoué sont saisonniers. Les lamantins se déplacent entre le Nigeria et (a) le Bénin très vraisemblablement par les lagunes côtières et le fleuve Niger, (b) le Niger dans le fleuve Niger et (c) le Cameroun dans les zones humides côtières, dans la partie supérieure du fleuve et le Bénoué (et peut-être quelques affluents).
Mali	On le trouve dans l'ensemble du système du fleuve Niger, dont le Bani, sauf lorsque l'accès est empêché par des barrages. Plus nombreux probablement à l'intérieur du delta du Niger avec ses nombreux lacs tels que le lac Débo. On le trouve également dans le fleuve Sénégal notamment dans la région de Kayes.	Répandu dans les zones humides du fleuve Niger, notamment à l'intérieur du delta du Niger, mais a diminué du fait de menaces directes (chasse, pêche) et indirectes (basses eaux, sécheresse, dépôt de sable, perte de l'habitat).	Il y a des déplacements saisonniers dans le fleuve Niger où les lamantins se déplacent vers des endroits plus profonds lorsque le niveau des eaux baisse. Se déplacent dans le Niger entre le Mali et la Guinée (Kangaba – Siguiri), et le Mali et le Niger (Labezanga). Se déplacent également entre le Mali et le Sénégal dans le fleuve Sénégal.

²² ABE (Agence Béninoise pour l'Environnement). 1999. Répertoire des Indicateurs Environnementaux de Développement durable et de Compendium Statistique du Bénin. Cotonou, Bénin.

Pays	Distribution / Présence	Situation	Déplacements internationaux
Niger	On le trouve dans le fleuve Niger et les eaux humides associées ainsi que dans les parties basses des affluents. Il y a environ 10 sites clés tout au long du fleuve Niger au Niger.	Les principales menaces sont la chasse, le dépôt de sable dans les canaux et l'isolement du fait des barrages, tandis que la récolte intense du <i>bourgou</i> peut réduire la disponibilité de nourriture.	Il y a des déplacements saisonniers et pendant la saison sèche les lamantins recherchent des zones d'eau plus profondes. ²³ Se déplacé dans le fleuve Niger entre le Niger et (a) le Mali, (b) le Bénin et (c) le Nigeria. où il utilise également le Mékrou
Cameroun	On le trouve dans toute la zone côtière dans des zones humides favorables, notamment là où il y a de vastes criques et un habitat d'estuaire, tel que le Rio del Rey, la baie du Cameroun et le fleuve Sanaga (en dessous d'Edea). On le trouve aussi dans la partie supérieure du fleuve Cross et dans le fleuve Bénoué au nord du Cameroun, y compris le lac Lagdo.	Répandu dans les zones humides côtières, peut-être assez commun à des sites tels que Douala-Edea. La pollution et les nuisances sur les zones de mangroves sont des menaces pour les sites côtiers. Les lamantins sont chassés dans certaines zones surtout pour leur viande.	Se déplace sur la côte entre le Cameroun et (a) le Nigeria où il y a de vastes zones humides, également le long du fleuve Akpa Yafé, (b) la Guinée équatoriale, dans la zone de Ntem (Campo). A l'intérieur des terres se déplace entre le Cameroun et le Niger dans la partie supérieure du fleuve Cross. Plus au Nord, se déplace entre le Nigeria et le Cameroun dans le Bénoué et dans le Tchad par le Mayo Kébi.
Tchad	Présent dans le fleuve Mayo Kébi et les zones humides associées, notamment les lacs Léré et Tréné, mais semble absent du bassin du fleuve Chari.	Répartition limitée au sud-ouest du Tchad où la menace principale est la chasse. Apparemment disparu dans le bassin du Chari.	Se déplace entre les zones humides du fleuve Mayo Kébi avec des déplacements entre le Tchad et le Cameroun.
Guinée équatoriale	Il y a un manque général de renseignements mais il y a des lamantins dans les zones humides côtières favorables, notamment l'estuaire du Rio Muni.	Limité à quelques zones humides côtières où les menaces principales sont la chasse, la pêche et les modifications de l'habitat.	Déplacements probables entre la Guinée équatoriale et (a) le Cameroun (zone de Ntem-Campo), (b) le Gabon (estuaire du Rio Muni).

²³ Ciofalo, I. & Sadou, I. 1996. Le Lamantin du Niger (*Trichechus senegalensis*). Technical report 7 CACP/MIR/O82. Ministère des finances et du Plan. Union Européenne. Genève. 48pp.

Pays	Distribution / Présence	Situation	Déplacements internationaux
Gabon	On le trouve dans toute la région côtière du Gabon, y compris toutes les lagunes ; surtout les lagunes N'gowe et N'dogo. Egalement dans les fleuve Ogooué et Gabon, et la baie de Mondah.	Répandu dans les zones humides côtières et dans tous les fleuves. Chassé principalement dans le fleuve Ogooué et ses lacs associés.	Des déplacements ont probablement lieu entre le Gabon et (a) la Guinée équatoriale dans l'estuaire du Muni et (b) le Congo sur la côte (entre les Parcs nationaux de Mayumba et de Conkouati-Douli.
Congo	Se trouve dans la plupart des zones humides côtières, notamment à Conkouati-Douli et dans le fleuve Kouliou et les zones humides associées, dont le lac Nanga. Aussi dans la partie inférieure du fleuve Loémé.	Assez commun dans les zones côtières, mais subissant des pressions à certains endroits, notamment en raison de la chasse directe, de la capture dans des filets de pêche et des perturbations.	Déplacements probables entre le Congo et le Gabon sur la côte et entre le Congo et le territoire angolais de Cabinda.
République démocratique du Congo	On le trouve dans la partie inférieure du fleuve Congo, y compris dans le Parc Marin des Mangroves.	Limité à la partie inférieure du fleuve Congo (et à l'embouchure du fleuve), où les principales menaces sont la destruction de l'habitat, la chasse et la pollution.	Les déplacements internationaux ont seulement lieu entre la République démocratique du Congo et l'Angola, principalement à l'embouchure du fleuve Congo.
Angola	Se trouve dans la partie inférieure des fleuves aussi loin au Sud que les fleuves Cuanza et Longa, y compris la baie de Mussulo. La situation à Cabinda est incertaine. Se trouve dans le fleuve transfrontalier Congo.	Assez clairsemé en Angola sauf dans le fleuve Cuanza et à l'embouchure du fleuve Congo. Les principales menaces sont la chasse, l'échouage dans de petites mares, la destruction de l'habitat et la capture dans des filets de pêche.	Se déplace entre l'Angola et la République démocratique du Congo dans la partie inférieure du fleuve Congo et l'estuaire du fleuve. Se déplace probablement aussi entre Cabinda et les zones côtières humides du Congo.